Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 3

Artikel: Europe : la locomotive du droit communautaire

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279639

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Europe: la locomotive du droit communautaire

Les femmes ont-elles intérêt à ce que la Suisse s'accroche au train? Sans aucun doute, mais gare à l'euphorie.



les femmes

un atout pour l'Europe

l'europe

un atout pour les Femmes

Autocollant édité par le Bureau d'information sur les femmes de Bruxelles.

écidément, l'Europe est un sujet chaud pour les féministes suisses en ce début d'année 1991. Après la Commission fédérale pour les questions féminines et le Bureau de l'égalité, qui organisaient un colloque sur ce thème le 7 décembre dernier (cf. FS de janvier) c'était au tour de l'ADF (Association pour les droits de la femme) d'inviter ses membres à une journée d'étude intitulée: «EEE/CEE: progrès ou non pour les femmes suisses?» (explication des sigles: voir encadré).

La rencontre, qui s'est tenue le 12 janvier dernier, a été organisée à Bâle, parce que Bâle est la plus européenne des villes suisses par son histoire et sa culture et parce qu'elle a déjà une bonne expérience de la collaboration européenne à l'échelon de la regio basilensis.

Claudia Kaufmann, directrice du Bureau de l'égalité, a commencé par rappeler brièvement le contenu des cinq directives – contraignantes – sur l'égalité dans le droit du travail qui forment la base juridique de la situation des femmes dans les CEE. Elles portent sur l'égalité des salaires (1975), sur l'égalité de traitement (accès à l'emploi, formation professionnelle, promotion professionnelle, conditions de travail, 1976), sur les assurances sociales (1978 et 1986) et sur l'égalité de traitement dans des conditions atypiques (agriculture, travail indépendant) et en matière de protection de la maternité (1986). A ces direc-

La valse des sigles

CEE: Communautés économiques européennes, selon les Traités de Paris (1951) et de Rome (1957).

CE: Communauté européenne, selon l'Acte unique signé à Rome en 1986 et qui doit entrer en vigueur le 1.1.1993.

EEE: Espace économique européen, qu'on tente d'organiser comme un organe intermédiaire englobant la CE et les Etats membres de l'Association européenne de libre échange (AELE), dont la Suisse. tives s'est ajoutée au fur et à mesure la jurisprudence de la Cour de justice.

Stimulation bienvenue

Yvette Jaggi a soulevé deux points importants, qu'on peut, en simplifiant, résumer ainsi:

 rapport du droit avec la réalité: dans les CEE le droit indique dans quel sens la réalité doit évoluer, en Suisse au contraire le droit n'est adopté que lorsque la réalité a déjà évolué, il ne fait que la confirmer;

– lenteur du processus en Suisse: la conseillère aux Etats se réjouit de la nécessité de rendre notre législation compatible avec celle des CEE, qu'il s'agisse de collaboration dans le cadre d'un EEE ou d'une adhésion à la CE; il y a là une contrainte qui va nous obliger à accélérer notre système sur le plan politique. Yvette Jaggi voit en outre dans le 700° anniversaire de la Confédération une occasion supplémentaire de prise de conscience et d'actions concrètes.

Lily Nabholz, avocate et conseillère nationale zurichoise radicale, a brillamment énuméré les «trous» que présente encore le «filet de sécurité» sociale (Sozialnetz) pour les femmes en Suisse; trous qui découlent tous du fait que prévaut encore dans notre système social l'image de la femme «mariée et casée». Le système ne tient pas compte des conditions sociales actuelles, du cours de la vie, notamment de la vie professionnelle, pour les femmes, qui diffère de celui de l'homme.

Malgré les directives et la jurisprudence des CEE, dans tous les pays membres comme en Suisse, les femmes doivent veiller et lutter pour obtenir l'application du principe de l'égalité des droits. En l'inscrivant à l'art. 119 du Traité de Rome, les « pères fondateurs » des CEE pensaient au droit du travail et à la concurrence entre Etats dans le domaine économique. Comme l'a relevé Jacqueline de Groote, venue de Bruxelles, ils ne se rendaient pas compte de l'étendue que prendrait le champ d'application de ce principe dans les domaines culturel, de la sécurité sociale, etc.

Influencer les décisions

Aujourd'hui, les femmes des pays des CEE tentent de se constituer en un lobby qui puisse agir plus efficacement auprès des autorités, en particulier avant que ne soient prises des décisions en vue de l'application de l'Acte unique dès le 1er janvier 1993. C'est avant la prise de décisions que les femmes peuvent le mieux défendre leurs droits et éviter que leurs problèmes spécifiques ne soient noyés dans les problèmes généraux.

Jacqueline de Groote a soulevé un autre point intéressant pour la Suisse: sous le terme de complémentarité, les CEE n'agissent que pour fixer des objectifs communs adoptés par les Etats membres; ceux-ci sont ensuite libres de choisir les modalités d'application qui leur conviennent.

En concluant cette journée d'étude, Claudia Kaufmann a mis en garde contre la tentation de l'euphorie. Même si la législation des CEE est en avance sur celle de la Suisse, même si la perspective d'une collaboration ou d'une adhésion oblige la Suisse à accélérer la révision de sa propre législation dans l'application du principe de l'égalité - la journée de Bâle a précédé de trois jours l'annonce de la mise en consultation de l'avant-projet de loi sur l'égalité de salaire! - l'adhésion à la CE peut poser de nouveaux problèmes, tels que celui de la garantie de l'emploi face à la libre circulation des gens. Pour le moment, les femmes doivent travailler à rapprocher leur situation du standard des CEE et rendre la législation les concernant compatible avec celle des CEE. Et en cas de collaboration ou d'adhésion, elles devront maintenir leur vigilance.

Perle Bugnion-Secretan

«Entrer dans la Communauté? Non merci!»

Il n'y a pas qu'en Suisse que les femmes s'interrogent sur l'Europe. La Norvégienne Berit As s'oppose à l'adhésion de son pays au nom du féminisme, du pacifisme et de l'écologie.

e suis tout à fait opposée à l'entrée de mon pays dans la CEE, et cela fait vingt ans que je le dis!» C'est une ex-députée norvégienne, professeure de psychologie sociale à l'Université d'Oslo, qui parle. « Mon pays est beaucoup trop périphérique, géographiquement

et socio-économiquement.»

Tout le monde connaît Berit As (prononcer hausse) en Norvège, depuis le temps qu'elle choque, qu'elle bouscule et qu'elle agit. Au début des années septante, députée du Parti socialiste (Labor), elle arrive à regrouper les femmes de tous les partis pour lancer une grande «action positive »: un minimum de femmes sur les listes électorales et les femmes votent pour des femmes. C'est un tel succès que les médias parlent de «coup d'Etat »...

Mais les vues de Berit ne se bornent pas à son

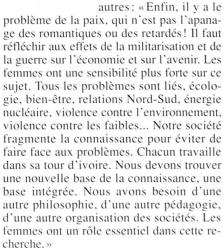
clocher. Elle voyage, apprend et enseigne dans de nombreux pays. Elle ne fait plus de politique directe, quoique certains membres de son ancien parti s'intéressent, vingt ans après, à ses arguments contre l'entrée de la Norvège dans la CE. Quels sont-ils?

« La CEE est un grand supermarché capitaliste. La concentration et la « rationalisation » de la production ignorent toute une série de données essentielles et débouchent sur des contradictions qu'une économie de marché est incapable de résoudre. » – « Estce rationaliser l'agriculture que d'en arriver à avoir des sols surexploités, ravagés? En Angleterre, il y a déjà des régions dévastées par l'agrobusiness. Quant à l'éthique des grandes industries et leur non-respect des lois de protection de l'environnement, les exemples sont innombrables. »

«L'exode rural, les grandes banlieues, le chômage, comment l'économie de profit en tient-elle compte?» – «La situation des femmes ne s'est pas améliorée dans la CEE, malgré les grandes déclarations sur le sujet. Le profit se fait au détriment des femmes qui doivent supporter la double

journée de travail, dont une n'est pas rétribuée (à la maison) et l'autre l'est de manière inférieure aux hommes. En Scandinavie, la protection sociale n'est pas liée à un contrat de travail. Elle dépend du simple fait d'être citoyen pour les soins de santé, la retraite, les garderies, etc. Mais les femmes y travaillent aussi davantage que les hommes! »

Berit enchaîne sur un problème qui lui tient à cœur et qui n'est pas pris en considération par les gouvernements, ni ceux de la CEE ni les autres: «Enfin il y a le





Berit As.

Propos recueillis par Odile Gordon-Lennox